



Goûtez l'info

n° 65

Agrément de points de vente par Goûtez l'Ardèche®.

Goûtez l'Ardèche® a mis en place une nouvelle démarche d'agrément pour les points de vente. Les boutiques Goûtez l'Ardèche® sélectionnées doivent proposer un minimum de références de produits sélectionnés par la marque en fonction de la surface de vente, provenant de fournisseurs différents et mettre en avant les produits ardéchois au moyen de dégustations, d'animations et d'outils de communication. Elles s'engagent également à assurer un accueil de qualité du public et à adhérer à l'association.

En parallèle, la marque Goûtez l'Ardèche® les accompagne, fournit des supports de communication, favorise leur visibilité dans ses publications et sur le site internet de la marque dans la rubrique dédiée « [Où trouver nos produits ?](#) »

Enfin, pour officialiser cette démarche, une convention stipule les engagements de chacun est signée.

[Si vous souhaitez devenir point de vente agréé, n'hésitez pas à nous contacter.](#)

Renseignements : Sandra Teyssier - steysier@ardechelegout.fr

Vous êtes cités dans le Miam Miam 2016 !

Edité à 25 000 exemplaires par Ardèche le goût en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ardèche, ce dépliant est le carnet de route incontournable de tous ceux, qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les bonnes adresses ardéchoises qui ont fait le choix de la qualité et de la proximité. **Au total, ce sont plus de 230 bonnes adresses à découvrir !**



A l'intérieur, la carte permet de repérer en un coup d'œil les professionnels, notamment les adhérents Goûtez l'Ardèche® qui ressortent avec un code couleur spécifique. Et toujours, dans ce dépliant, sont listés : **les lieux où l'on peut trouver des produits ardéchois** (marchés hebdomadaires, Marchés des Producteurs de Pays®, producteurs faisant de la vente directe, magasins de producteurs, points de vente collectifs, boutiques proposant une gamme de produits Goûtez l'Ardèche® et points de vente de produits ardéchois en dehors de l'Ardèche), **les lieux de restauration entrant dans une démarche qualité** (restaurants sélectionnés par Goûtez l'Ardèche®, restaurants Logis, établissements marque Accueil Parc), **les manifestations savoureuses** de l'année et **les musées Etapes savoureuses**.

**Vous recevez du public dans votre entreprise ?
Demandez des Miam Miam auprès d'Ardèche le goût ou de votre office de tourisme.**

[Cliquez ici, pour consulter le dépliant Miam Miam 2016](#)

Renseignements : Jeanne Faguiet Pasquier - jfaguiet@ardechelegout.fr

Rejoignez le club Foud'Ardèche et gagnez en visibilité !

Ardèche le goût lance l'opération « Tous membres du club Foud'Ardèche » à destination du grand public. En rejoignant ce club, chaque personne s'engage aux côtés de notre association et de ses professionnels pour défendre les produits, la gastronomie et l'économie ardéchoise. Cette opération permettra de soutenir les emplois locaux, de préserver l'environnement, de manger mieux et de défendre l'Ardèche au sens large.



Chaque membre pourra recevoir des actualités gourmandes, être informé des bonnes adresses ardéchoises, être invité à participer à différents événements savoureux (visites privées, cours de cuisine, ...) et bénéficier de privilèges (remises, cadeaux, ...).

En tant que professionnel, Ardèche le goût vous propose de devenir partenaire privilégié de cette opération « Foud'Ardèche » en proposant une offre avantageuse (tarif préférentiel, cadeau, réduction, échantillon, ...) ou une activité spécifique (visite privée, menu à thème, cours de cuisine, animation thématique) à ces ambassadeurs, identifiables grâce à leur carte de membre.

L'objectif de ce partenariat est de promouvoir votre activité à destination du grand public, de renforcer votre visibilité, d'orienter les ambassadeurs vers vos prestations de qualité et vos productions locales.

Faites nous part gratuitement de votre offre et Ardèche le goût vous intégrera dans son catalogue de privilèges.

➔ [Remplissez le bulletin réponse en ligne](#)

Renseignements : Jeanne Faguiet Pasquier - jfaguiet@ardechelegout.fr

Ardèche Frais rejoint le groupe GIVVOL

Ardèche Frais Aubenas, distributeur agréé de produits Goûtez l'Ardèche®, vient de rejoindre le groupe GIVVOL dont le siège est à Valence.

Le groupe Givvol est spécialisé dans la distribution de volailles, viandes et charcuteries, ce qui va permettre à Ardèche Frais d'élargir sa gamme de produits d'une part, et de couvrir l'intégralité du département (plusieurs tournées de livraison sont mises en place dans la partie Centre et Nord de notre département, en plus des tournées existantes sur la partie Sud).

Les adhérents Goûtez l'Ardèche® qui commercialisent collectivement leurs produits par l'intermédiaire d'Ardèche Frais n'auront pas de nouvelles démarches à accomplir pour desservir ces nouveaux secteurs.

A noter également que Michel RIVIER sera prochainement remplacé par Christophe MOLINA à la direction d'Ardèche Frais.

Renseignements : Sandra Teyssier - steysier@ardechelegout.fr

Nouveaux produits, nouveaux adhérents.

Le restaurant « Bistrot Cayou » à Vallon Pont d'Arc, vient d'obtenir l'agrément Goûtez l'Ardèche®. Arnaud TENDIL propose une cuisine conviviale et gourmande à base de produits frais, de qualité et locaux.

La conserverie Marc SANDEVOIR à Joyeuse vient d'obtenir un avis favorable du jury de dégustation pour des conserves de viande et des desserts à la châtaigne.

Alain DUMARCHER à Gras vient d'obtenir l'agrément Goûtez l'Ardèche® pour son vin blanc IGP Ardèche « Mon P'tit Muscat ».

Renseignements : Sandra Teyssier - steysier@ardechelegout.fr

Rencontres du tourisme ardéchois

L'équipe d'Ardèche le goût était présente aux Rencontres du tourisme ardéchois à Aubenas le 3 mars dernier.

Sur ce rendez-vous devenu incontournable, l'association avait pour objectif de promouvoir les marques Goûtez l'Ardèche® et Les étapes savoureuses® mais aussi de proposer une visite du car Foud'Ardèche aux acteurs du tourisme.

Au total, près de 15 000 exemplaires du nouveau carnet de route « Miam Miam » ont été diffusés auprès des offices du tourisme, sites touristiques et hébergeurs. Rappelons que tous les adhérents Goûtez l'Ardèche® sont cités dans ce dépliant.

Renseignements : Sandra Teyssier - steysier@ardechelegout.fr

AOP Châtaigne d'Ardèche, principe de la protection !

Depuis la reconnaissance de la Châtaigne d'Ardèche en Appellation d'Origine Protégée en janvier 2014, toute entreprise agroalimentaire qui fabrique des produits à base de châtaignes et souhaite mettre en avant l'origine Ardèche sur ses étiquettes a obligation d'utiliser de la Châtaigne d'Ardèche AOP en tant que matière première. En effet, avec l'AOP, Les termes "Châtaigne" et "Ardèche" sont liés, de manière indissociable, à une origine et un cahier des charges qualitatif. Dès lors, la mention de l'origine ardéchoise est réservée aux produits AOP ou réalisés avec 100 % de Châtaignes d'Ardèche AOP. Toute référence à l'Ardèche sur les étiquettes, publicité ou documents commerciaux ne doit pas laisser croire qu'il s'agit de Châtaignes d'Ardèche AOP, lorsque ce n'est pas le cas.

Précisons que la législation ne fait pas de distinction entre les châtaignes et les marrons qui désignent le même fruit. L'utilisation du terme "marron" ne permet donc pas de s'exonérer des règles d'étiquetage liées à l'AOP.

Pour tout renseignement : Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche - 04 75 64 04 61 - cica@chataigneardèche.com - www.chataigneardèche.com

LES BREVES

Départ

Après 12 années au sein de l'association, Stéphanie DALLARD quitte ses fonctions, licenciée pour raisons économiques liées au contexte actuel. Merci à elle pour son travail et son engagement.

Agenda des manifestations : Retrouvez toutes les informations sur les manifestations se déroulant sur notre département (inscriptions, horaires, animations,...) sur

pro.ardechelegout.fr/manifestations-venir/

Le car Foud'Ardèche inauguré !

Ardèche le goût a inauguré le car Foud'Ardèche mercredi 2 mars dernier, à l'Hôtel du Département à Privas. Raymond LAFFONT, président d'Ardèche le goût a dévoilé le car Foud'Ardèche, aux personnes présentes, en compagnie des élus et partenaires principaux : Sabine BUIS, député, Isabelle MASSEBEUF, conseillère régionale, Laurent UGHETTO, vice-président du Conseil départemental de l'Ardèche - hôte et partenaire principal, Gilbert GASPARD, directeur de Mutualia Alliance Santé, Philippe MARCHAL, membre du directoire de la Caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche et Philippe COSTET, membre du Crédit agricole Sud Rhône-Alpes.



Depuis décembre 2015, un réel engouement entoure chaque déplacement du car. **A ce jour, déjà 1000 personnes ont eu le privilège de visiter ce car ludique et pédagogique, qui a réalisé plus de 1000 km.**

Rappelons que le car Foud'Ardèche permet de découvrir les produits agroalimentaires ardéchois de qualité, autour des 5 sens, les métiers grâce à un jeu interactif et l'environnement productif ardéchois grâce à un film.

Pensez à le réserver pour vos animations estivales ! Infos & réservation sur www.ardechelegout.fr

Renseignements : Virgile Petin - vpetin@ardechelegout.fr

Manifestations

Inscrivez-vous au 7ème marché du terroir de Vals-les-Bains : il reste des places !

Le 21 mai prochain au parc du Casino de Vals-les-Bains aura lieu le 7^e marché du terroir, organisé par le Lions Club Aubenas Bas Vivarais. Réservé uniquement aux producteurs et aux créateurs dans une ambiance conviviale et festive, les bénéfices de cette manifestation iront aux œuvres sociales du Lions Club (enfants malades dans les hôpitaux)

[Infos, inscriptions en cliquant sur ce lien](#)

Renseignements : Benoît Monticciolo - 06 86 99 05 90

Inscrivez-vous pour les marchés nocturnes estivaux de Privas

Tous les mardis de l'été, du 5 juillet au 23 août inclus, dès 19h en centre-ville, la mairie de Privas souhaite accueillir sur ses marchés des artisans et des producteurs. **La qualité des exposants est une priorité.**

Des animations sont prévues pour rendre les marchés festifs et une campagne de communication est assurée (auprès du grand public, encarts publicitaires dans la presse locale et spécialisée, distribution de programmes)

[Infos, inscriptions jusqu'au 30 mai et en cliquant sur ce lien](#)

Renseignements : Mathieu Chadourne, du service Foire et Marché au 04 75 64 06 44

Centre du développement agroalimentaire - Ardèche le goût
4, av. de l'Europe Unie - BP 321 - 07003 Privas Cedex
Tél : 04 75 20 28 08 - Fax : 04 75 64 29 42

contact@ardechelegout.fr - www.goutezlardeche.fr - www.ardechelegout.fr / pro

Directeur de publication : Raymond LAFFONT - Rédactrice en chef : Marie-Pierre HILAIRE

Goûtez l'Ardèche® est une marque collective gérée par le Centre du développement agroalimentaire, créé par les Chambres consulaires du département (la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche, la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ardèche) et soutenu par le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes, l'Etat et l'Europe.